



DELIBERATION N°042_2025

Envoyé en préfecture le 28/11/2025

Reçu en préfecture le 28/11/2025

Publié le 28/11/2025

ID : 060-216003830-20251121-DELIB042_2025-DE



DEPARTEMENT
DE L'OISE
ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS
CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE

Date de convocation :
14/11/2025

Date de l'affichage :
14/11/2025

En exercice : 12
Présent(s) : 9
Absent(s) : 3
Pouvoir(s) : 1

**Achat de terrain
Parcelle ZH009 partie sud
- COMMUNE -**

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le vingt et un du mois de novembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Aurélie LÉVÊQUE, Françoise LEMARCHAND, et Messieurs René THIEBAUT, Francis DELABY, Gérald LAQUERRIERE, Antonio PREVOST et Jean-Yves DECOCK.

Absent(es) : Mesdames Martine LANGLOIS, Servane CARON et Monsieur Thibaut HULLAERT.

Pouvoir(s) : Madame Servane CARON donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Antonio PREVOST

Après explications, Madame le Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal afin de lui donner tout pouvoir pour acquérir un terrain situé sur la parcelle ZH009 partie Sud, contenant environ 8 200 m², afin d'y construire la future maison de santé,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

→ Donne tout pouvoir à Madame le Maire pour :

- négocier le prix d'achat avec le propriétaire à moins de 20 € le m²,
- programmer le bornage,
- acheter le terrain situé sur la parcelle ZH009 partie Sud, contenant environ 8 200 m²,
- signer le compromis pour l'achat, l'acte correspondant et toutes les pièces administratives nécessaires à cette affaire.

→ Accepte que Maître COEUILLET, Notaire à Marseille en Beauvaisis se charge cette acquisition.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS, Le 21/11/2025

Le secrétaire de séance,

Antonio PREVOST

